

Journée de commémoration del'esclavage, des traïtes et de leur abolition.



Journée de commémoration del'esclavage, des traïtes et de leur abolition.

Journée nationale de commémoration de l'esclavage, des traïtes et de leur abolition.

L'esprit de liberté plane sur le village

La Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition a été commémorée ce mercredi 10 mai dans la commune de L'Isle-de-Noé

Depuis 2006 par la volonté du président Jacques Chirac la date du 10 juin est retenue comme Journée nationale de commémoration de l'esclavage après l'adoption par le Parlement, le 10 mai 2001, de la loi Taubira . Depuis, cette journée est marquée par de nombreuses manifestations dans diverses communes de l'hexagone.

Dans le Gers, la commune de l'Isle de Noé s'est montrée attachée à ce mouvement et a fait figure de précurseur.

Sous l'impulsion du maire de l'époque, Patrice Dison, une grande et belle manifestation était organisée en 2003, à l'occasion du bicentenaire de la mort de Toussaint Louverture symbole de la lutte contre l'esclavage. Y participaient l'ambassadeur d'Haïti, les autorités civiles et militaires du département, des personnalités politiques de tous bords, des membres d'associations et de très nombreux citoyens anonymes. Dans le parc du château communal une stèle dédiée à Toussaint Louverture avait été érigée. Le château abritait une exposition retraçant le parcours de celui que l'on a aussi nommé le premier Empereur Noir. Des discours de l'époque on retiendra alors un point commun; la nécessité de rester vigilant et de poursuivre la lutte engagée. Ces paroles sont toujours d'actualité vingt ans après.



Inauguration en 2003 de la stèle souvenir de Toussaint Louverture Patrice Dison, Edouard Laporte, l'ambassadeur d'Haïti en France

En 2006, le département a fait de ce lieu, le point de célébration de cette journée nationale de commémoration de l'esclavage, des traïtes et de leur abolition pour le Gers. Chaque année une cérémonie s'y déroule, donnant toujours autant d'écho à cette cause

Une longue histoire lie intimement le passé du château et celui du chantre de la liberté.

Né du mariage créole du comte lislois Louis de Noé et de la fille d'un riche planteur de Saint-Domingue, Louis-Pantaléon de Noé n'est en effet pas étranger au destin de Toussaint Louverture... Après avoir passé son enfance dans les Caraïbes, puis gagné la métropole pour servir la France, c'est lors d'un retour à Saint-Domingue qu'il rencontre le cocher de la maison, un esclave noir du nom de Toussaint Louverture. Séduit par son intelligence et son charisme, Louis-Pantaléon de Noé décide en 1776 d'affranchir celui qui deviendra le chantre de la lutte contre l'esclavage en Haïti, puis le premier général noir de l'histoire. Le rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte, conduira à sa perte. Arrêté en 1802, rapatrié en France il sera interné au Fort de Joux dans le Jura où il décédera l'année suivante. La famille de Noé, qui s'installera dans son château gascon après la Révolution de Saint-Domingue, conservera des liens étroits et affectueux avec Toussaint Louverture..

Une action déterminée .

Près du monument aux morts lislois, une place porte le nom de Jean-Baptiste Belley, également esclave affranchi qui fut le premier député noir à la Convention. Le public peut en outre découvrir chaque année, en juillet et en août des expositions dédiées à l'histoire du château, de la commune et de la famille de Noé. Une salle est consacrée à l'abolition de l'esclavage. Autant de fait qui impliquent les lislois dans une démarche contre l'esclavage

Des soutiens importants

Dans son message le préfet du Gers Xavier Brunière a fait des propositions visant à appuyer l'action soutenue par la commune : " Pourquoi ne pas inscrire l'Isle de Noé parmi les lieux qui sont identifiés et référencés par la Fondation, créée en 2019 avec le soutien déterminé de l'État et présidée par Jean-Marc Ayrault. Pourquoi ne pas tisser des liens étroits avec Pontarlier et le fort de Joux, collectivité membre la fondation ? Je sais que, avec Mme la sous-préfète de Mirande, vous travaillez à établir un programme de travaux pluriannuel pour le château. Il me semble qu'il faut l'intégrer résolument dans le réseau des lieux de mémoire. Et promouvoir aussi, depuis l'Isle de Noé et les établissements scolaires du territoire, la participation au concours annuel de la flamme de l'égalité et aux appels à projet de la Fondation."

Photo tête de page © préfecture gers.



Inauguration de la stèle en présence de l'ambassadeur d'Haïti